



# GROUPE AGENCE EUROPE SÉCURITÉ CONSEIL EN SÉCURITÉ

Toutes installations d'alarmes  
Télésurveillance  
Vidéosurveillance  
Surveillance / Gardiennage  
Intervention 24/24 h.

**Tél. 04 94 19 87 77**

Fax 04 94 19 87 78

Permanences 24/24 h.

E-mail : [aes@europesecurite.fr](mailto:aes@europesecurite.fr)

H.E. Ban Ki-Moon  
Secrétaire-Général  
Nations Unies  
New-York, NY 10017  
USA

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que le **Groupe Agence Europe Sécurité** soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

Christophe CANNAROZZO  
Directeur Général Groupe AES

Siège social : **ROUTE DES VERNEDES - ESPACE VERNEDES 2 - 83480 PUGET SUR ARGENS**

Sécurité Privée - Autorisation 083-2113-08-06-20140353204

SA au capital de 48 000 € - SIRET 348 434 929 00041 - RCS FREJUS 88 B 276 - APE 8010 Z N° INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 13 348 434 929 00041

L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics.